



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### budget

Question écrite n° 75863

#### Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi de lui fournir les précisions suivantes concernant les dépenses de communication de son département ministériel pour chacune des années 2008 et 2009 : nombre de personnes chargées de la communication, en distinguant celles qui appartiennent au cabinet (y compris dans les fonctions support) et celles qui ont une fonction au sein du ministère et coût global de ce personnel ; montant global des dépenses de communication en distinguant les campagnes de valorisation des actions ministérielles, en précisant le sujet et le coût de chaque campagne, les sondages commandés en précisant le sujet, le montant de chaque sondage ainsi que l'organisme bénéficiaire, le coût de fonctionnement et de maintenance du site Internet, les achats et abonnements de presse à usage du ministre et de son cabinet, les actions événementielles (par exemples participations à des salons ou des colloques) en précisant pour chacune le lieu, le sujet et le coût, les frais de réalisation et d'impression (brochures, revues, documents d'information) et les autres dépenses.

#### Texte de la réponse

Les dépenses de communication du pôle « économie » qui comprend 4 ministères et secrétariats d'État (ministère de l'économie, ministère de l'industrie, secrétariat d'État à l'emploi et secrétariat d'État aux PME) sont prises en charge soit par le budget alloué au service de la communication commun au pôle « économie » et « budget » (SIRCOM), soit par le budget propre des directions du pôle « économie ». En 2008 : les dépenses de communication prises en charge par le SIRCOM dans le champ du pôle « économie » (ministère de l'économie, ministère de l'industrie, secrétariat d'État à l'emploi et secrétariat d'État aux PME) se sont élevées à 10 M : 7,1 M pour les campagnes dont les principaux thèmes sont les entreprises (3,4 M), l'emploi (2,7 M), la modernisation de l'économie (0,3 M) ; 0,7 M pour les études et sondages en matière d'emploi (0,2 M), de modernisation de l'économie (0,1 M) et de réforme de la Poste (0,1 M) ; 0,8 M pour les dépenses événementielles, dont 0,5 M dues à des manifestations liées à l'emploi et 0,2 M à destination des entreprises ; 0,5 M pour les sites internet ; 0,4 M pour les dépenses éditoriales ; 0,5 M pour les autres dépenses, dont 0,3 M effectuées en régions. Les effectifs du SIRCOM, qui assure la communication des pôles « économie » et « budget » (ministère du budget et des comptes publics et ministère de la fonction publique), étaient de 192 équivalents temps plein travaillé (ETPT) correspondant à une masse salariale de 10,2 M. Par ailleurs, les dépenses de communication des directions du pôle « économie » se sont élevées à 4,1 M. Les principaux thèmes des campagnes concernaient la valorisation des métiers de l'hôtellerie et de la restauration (1,6 M), la réforme du crédit (0,3 M), le recensement (0,3 M), le site design (0,2 M) et les fonds européens (1 M). Les effectifs des directions du pôle « économie » affectés à la communication étaient de 76 ETPT correspondant à une masse salariale de 4,5 M. En 2009 : les dépenses de communication prises en charge par le SIRCOM dans le champ du pôle « économie » (ministère de l'économie, ministère de l'industrie, secrétariat d'État à l'emploi et secrétariat d'État aux PME) se sont élevées à 11,8 M, dont notamment : 8,5 M pour les campagnes dont les principaux thèmes sont l'emploi (6,5 M), la modernisation de l'économie (0,4 M), la réforme du statut de la Poste (0,7 M), la baisse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans la restauration (0,6 M) ; 0,4 M pour les études et sondages qui ont concerné

l'emploi (0,1 M), les entrepreneurs (0,1 M) et la lutte contre la fraude (0,1 M) ; 1,7 M pour les dépenses événementielles, dont 0,5 M dues à des manifestations liées à l'emploi et 1 M à destination des entreprises (organisation d'états généraux) ; 0,4 M pour les sites internet ; 0,2 M pour les dépenses éditoriales. Les effectifs du SIRCOM, qui assure la communication des pôles « économie » et « budget » (ministère du budget et des comptes publics et ministère de la fonction publique) étaient de 174 équivalents temps plein travaillé (ETPT), soit une réduction de plus de 9 % par rapport à 2008. La dépense de rémunération correspondante s'est élevée à 9,5 M. Par ailleurs, les dépenses de communication des directions du pôle « économie » se sont élevées à 2,7 M, soit une réduction de 34 % par rapport à 2008. Les principaux thèmes des campagnes concernaient le recensement (0,9 M), la promotion des listes d'entreprises SIRENE (0,5 M) et les fonds européens (1 M). Les effectifs des directions du pôle « économie » affectés à la communication étaient de 67 ETPT, en réduction de 12 % par rapport à 2008 et correspondant à une masse salariale de 4 M.

## Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75863

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2011

**Question publiée le :** 6 avril 2010, page 3824

**Réponse publiée le :** 8 mars 2011, page 2297